

N°215

Avril 2010



Évaluation de l'impact des restructurations militaires sur l'espace résidentiel de l'agglomération messine

La BA 128 : un gros employeur de la zone d'emploi messine

La Base Aérienne 128, avec 2 502 militaires et civils, est un des plus gros employeurs de la zone d'emploi. Sa fermeture, programmée pour l'année 2012, aura des retombées économiques importantes, dont la suppression de ces 2 502 emplois directs et d'une centaine d'emplois indirects. Mais l'impact économique ne se réduit pas aux seuls effets directs et indirects. Ainsi, l'effet induit par les dépenses de consommation est estimé à près d'un millier d'emplois.

1^{er} RMED : un impact résidentiel atténué par la proximité métropolitaine

Près de 1 000 militaires et civils travaillent au 1er Régiment Médical de Châtel-Saint-Germain, dont le départ est annoncé pour 2011. L'emprise de ce régiment sur la commune est plus professionnelle que résidentielle. Les personnels y sont majoritairement célibataires, sans enfants, et logés en caserne. Les impacts résidentiels et scolaires seront donc modérés. Globalement, les effets limités du transfert du 1^{er} RMED tiennent autant au caractère autarcique des bases militaires qu'à sa proximité avec Metz. Mais la région perd un centre de formation, qui forme chaque année plus d'une centaine de jeunes aux métiers de soutien aux services de santé des armées.

2^{ème} RG : un impact résidentiel concentré sur Metz

Lors de l'annonce des restructurations militaires, le 2^{ème} Régiment du Génie de Metz employait 874 militaires et civils. Anticipant la dissolution prévue fin 2010, deux compagnies ont déjà été redéployées en 2009. Actuellement, les effectifs du 2^{ème} RG sont d'environ 630 personnes. Malgré cette diminution, le régiment demeure un employeur important de la ville de Metz. Pourtant, les effets économiques de son départ devraient être modérés, en raison notamment du fonctionnement en quasi-autonomie d'une base militaire, le 2^{ème} RG ne faisant pas exception à la règle.



PREFECTURE
DE LA REGION
LORRAINE

INSEE
LORRAINE

La BA 128 : un gros employeur de la zone d'emploi messine

La Base Aérienne 128 dispose d'un budget de fonctionnement, dont une partie bénéficie aux entreprises locales. En 2008, la base aérienne a dépensé près de 5,3 millions d'euros à destination d'entreprises lorraines, en échange de prestations de services ou de fournitures de matériels.

Près du quart de ces dépenses est relatif à la consommation d'électricité, de gaz et d'eau. Près du cinquième est dévolu au fonctionnement des véhicules, notamment le ravitaillement en carburant, qui est assuré par l'Établissement administratif et technique du service des essences des armées à Nancy. Dans ces secteurs, le manque à gagner occasionné par la fermeture de la BA128 ne devrait pas avoir d'effets immédiats sur l'emploi.

Au contraire, dans le secteur concurrentiel, certaines entreprises lorraines pourraient avoir à souffrir de la reconversion du site. Près du tiers des dépenses de la base concerne l'entretien des locaux et des espaces verts. Outre la sous-traitance de certains services, la base achète également matériels, matériaux et outils nécessaires aux travaux courants effectués par le personnel de la base.

Au total, en 2008, près d'une soixantaine d'entreprises lorraines bénéficient de contrats passés avec la BA 128 pour des montants allant de 5 000 à 700 000 euros. Ces dépenses généreraient une centaine d'emplois dans la région. La fermeture de la base n'impliquera pas automatiquement la disparition de ces emplois. Mais, pour ces entreprises, l'impact sera d'autant plus fort que les dépenses militaires représentent une part importante du chiffre d'affaires.

Les personnels civils devraient se voir reclassés dans l'une ou l'autre des futures structures : service du commissariat des armées, cellule ministérielle de

gestion des ressources humaines, service d'administration centrale, etc.

Les effets induits : environ un millier d'emplois concernés

L'impact économique local d'une unité militaire ne se réduit pas aux seuls effets directs et indirects. Annuellement, la BA 128 distribue plus de 63 millions d'euros de rémunérations nettes. Les dépenses de consommation réalisées par les personnels de la BA 128 et leurs familles contribuent à l'activité économique locale. Au niveau régional, l'effet induit par ces dépenses de consommation est estimé à près d'un millier

d'emplois. Comme pour l'effet indirect, ces emplois générés ne seront pas forcément détruits. L'arrivée du 3^{ème} régiment de Hussards pourrait compenser les pertes en emplois et soutenir l'économie locale.

Impacts démographique et scolaire : les petites communes plus exposées

Outre les conséquences économiques, le départ des personnels de la BA 128 entraînera le départ de leurs familles. D'un point de vue démographique, la fermeture de la BA 128 aura un effet limité pour les villes les plus importantes comme Metz ou Montigny-lès-Metz. Mais la population de certaines petites communes, comme Augny, risque

Impacts en termes d'emplois

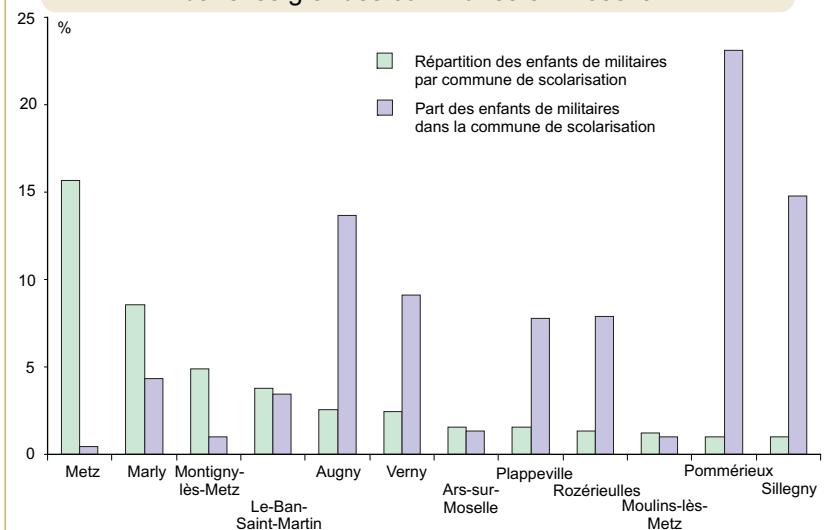
	BA 112*	BA 127 + 1 ^{er} GLCAT**	BA 128
Directs	1 514	2 332	2 502
Indirects	23	95	100
Induits	506	708	1 000
Total	2 043	3 135	3 602

* implantée sur les communes de Courcy, Brimont et Bétheny (Marne)

** implantés sur les communes de Brétigny-sur-Orge, Le Plessis-Pâté, Vert-le-Grand, Leudeville et Saint-Germain-lès-Arpajon (Essonne)

Sources : Insee, BA 112, BA 127 + 1^{er} GLCAT, BA 128

BA 128 : faible impact scolaire dans les grandes communes en Moselle



Note de lecture :

Metz : 15,7% des enfants de militaires de la BA128 sont scolarisés à Metz ;
ils représentent 0,5% des enfants scolarisés dans cette commune..

Sources : Armée de l'air, BA 128 et Académie de Metz.

de diminuer sensiblement. De même, l'impact scolaire sera d'autant plus fort que la commune concernée est petite. Si plus du quart des enfants du personnel de la BA 128 sont scolarisés à Metz, ils représentent toutefois moins de 0,5% des effectifs scolaires de la commune. À l'inverse, dans certaines petites communes, la part des enfants de militaires dans les effectifs scolaires dépasse les 10%.

De manière générale, étant donné la structure d'âge de la BA 128 - avec un personnel jeune - l'impact scolaire sera surtout notable dans les établissements du premier degré (écoles maternelles et primaires).

La Base Aérienne 128

Ce sont les Allemands, dans une Moselle annexée après la guerre de 1870-1871, qui décident de la construction d'un terrain pour dirigeables à proximité du village de Frescaty. Le premier dirigeable allemand, le LZ3 se pose en 1909 : la base de Metz-Frescaty est née. Elle est utilisée par l'armée française après 1918, par les Allemands durant la seconde guerre mondiale, puis l'Armée de l'Air française sans discontinuité depuis. L'utilisation civile de l'aérogare de Metz-Frescaty a cessé avec la mise en service de l'aéroport régional de Metz-Nancy-Lorraine.

Depuis 2007, la base abrite l'état-major de la force aérienne de combat et deux escadrons navigants :

- Escadron de transport mixte 1/40 Moselle,
 - Escadron électronique aéroporté 11/54 Dunkerque,
- ainsi que le Centre d'instruction des équipages d'hélicoptères 341 (CIEH 341).

On y trouve également le Groupe des Formations Aériennes Gendarmerie de Metz (GFAG EST) dont dépendent les unités suivantes :

- Section Aérienne Gendarmerie (SAG) de Metz ;
- Section Aérienne Gendarmerie (SAG) de Dijon.

Le Plan de Modernisation de la Défense prévoit la fermeture de la BA 128 après 2011.

1^{er} RMED : un impact résidentiel atténué par la proximité métropolitaine

Avec près de 1 000 militaires et civils de la défense, le 1^{er} RMED est, de loin, le plus gros employeur de Châtel-Saint-Germain. Après son départ, annoncé pour 2011, moins de 300 salariés travailleront encore dans la commune. Ainsi, le transfert du 1^{er} RMED ampute des trois-quarts le nombre d'actifs travaillant à Châtel-Saint-Germain. Cette coupe claire dans les effectifs salariés ne devrait toutefois pas modifier la physionomie de la commune. Le nombre d'habitants devrait peu diminuer, les conséquences résidentielles et scolaires seraient limitées. Ce paradoxe apparent tient principalement à la déconnexion entre lieu de travail et lieu de résidence, mais également à la nature du logement occupé par une partie des militaires du 1^{er} RMED.

Une implication plus professionnelle que résidentielle

Plus de la moitié des personnels du régiment ne résident pas à Châtel-Saint-Germain. Un tiers d'entre eux habitent à Metz, d'autres dans les communes limitrophes, comme

Moulins-lès-Metz. Ceux qui résident à Châtel-Saint-Germain logent majoritairement en caserne. Ainsi, 405 militaires étaient logés sur base en 2009, contre 210 en 2006. Pour ces militaires, la commune de Châtel-Saint-Germain apparaît davantage comme une commune-dortoir que comme un véritable lieu de résidence et de vie. Cette quasi-extraterritorialité est renforcée par le fait que les effectifs du 1^{er} RMED sont très souvent déployés sur les théâtres d'opérations extérieures. En effet, chaque année, les effectifs projetés représentent près de la moitié du régiment pour une durée d'environ quatre mois. Durant ces périodes de déploiement, les militaires domiciliés sur base ne sont pas présents sur la commune de Châtel-Saint-Germain. Au final, moins de 10% des effectifs du régiment résident à proprement parler à Châtel-Saint-Germain, occupant environ 70 logements individuels.

Impact résidentiel mesuré

L'impact immobilier du départ du 1^{er} RMED devrait être relativement limité. Les 70 habitations occupées par

des personnels du 1^{er} RMED représentent environ 10% du parc immobilier de la commune de Châtel-Saint-Germain, qui compte 758 logements recensés en 2006, dont 721 résidences principales. Si cette proportion n'est pas négligeable dans l'absolu, le dynamisme du secteur de l'immobilier en périphérie de Metz devrait permettre d'absorber ce surplus d'offres immobilières. Ainsi, l'arrivée probable d'actifs travaillant dans la zone d'emploi de Metz conforterait le caractère résidentiel de Châtel-Saint-Germain. En effet, près de 80% des habitants de Châtel-Saint-Germain travaillent dans la zone d'emploi messine, dont près du tiers à Metz même.

Toutefois, dans un contexte conjoncturel difficile, le délai des transactions immobilières pourrait s'allonger. Aucune hypothèse sérieuse ne peut être avancée quant à l'impact sur le prix de vente des actifs immobiliers. Ce dernier dépend autant de la conjoncture générale que des caractéristiques des biens, et des aménités offertes par la commune. En dehors de Châtel-Saint-Germain, l'impact foncier du départ du 1^{er} RMED sera négligeable.

Impact scolaire limité de par la structure du régiment

L'impact scolaire du départ du 1^{er} RMED sera limité, et ce pour au moins deux raisons. La première est que seulement 30% des personnels ont des enfants, ce régiment étant majoritairement composé de jeunes célibataires. Au total, le régiment ne compte que 200 enfants en âge scolaire, 45% sont en maternelle et 33% en primaire. La seconde raison tient au fait que le lieu de scolarisation des enfants est souvent le lieu de domiciliation des parents. Or, une majorité de militaires du 1^{er} RMED vit à Metz, où les capacités d'accueil scolaire permettent de

faire face au départ des enfants des personnels du 1^{er} RMED, sans mettre en cause le maintien de classes ou d'établissements. À Châtel-Saint-Germain, le départ d'enfants de militaires ne devrait pas perturber l'organisation scolaire de la commune, qui compte 2 classes en maternelle et 5 classes en primaire.

Des dépenses de consommation orientées vers les loisirs

Une des mesures de l'impact du départ du 1^{er} RMED consiste à évaluer l'effet des dépenses de consommation des personnels sur l'activité économique locale. Cette mesure passe par une estimation

des salaires versés par le régiment aux 1 000 militaires et civils.

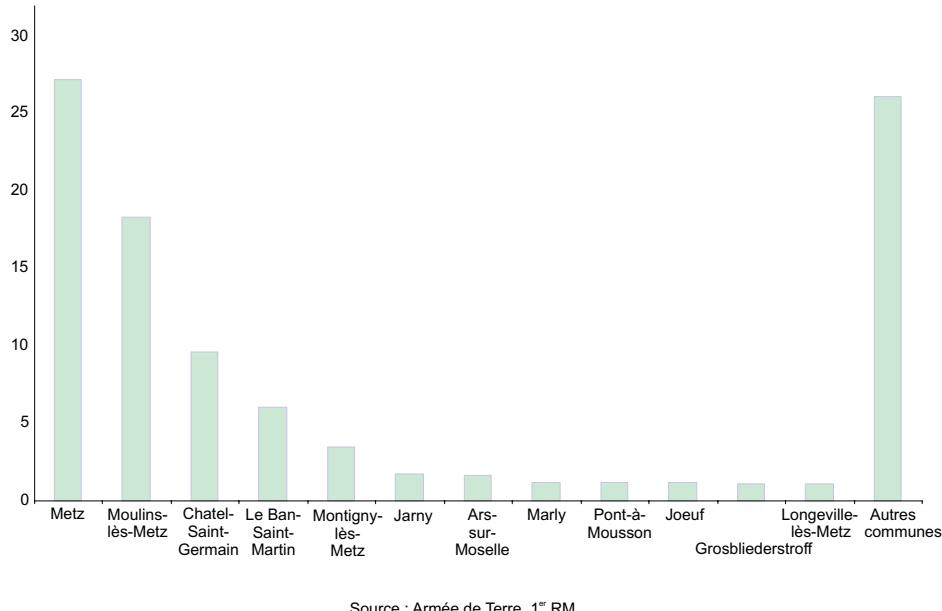
En 2006, le salaire mensuel moyen était légèrement inférieur à 1 400 euros. Les effectifs du 1^{er} RMED sont composés à plus de 70% d'hommes du rang, principalement des EVAT (Engagés Volontaires de L'Armée de Terre). Si leur solde n'est pas très élevée en début de carrière, ils peuvent bénéficier de primes importantes lorsqu'ils sont déployés en opérations extérieures. À ces primes s'ajoute la faiblesse des charges.

En effet, plus de la moitié des personnels sont célibataires, sans charges de famille, et souvent logés sur base. L'argent disponible est souvent dépensé localement et génère environ 410 emplois au niveau régional. A dire d'expert, les principales dépenses concernent les activités de loisirs, ou les biens d'équipement, comme l'informatique ou l'automobile. Les emplois induits par ces dépenses de consommation ne disparaîtront pas nécessairement avec le départ du 1^{er} RMED. La zone d'emploi de Metz est suffisamment importante pour faire face à ce "manque à dépenser".

Une base en autarcie

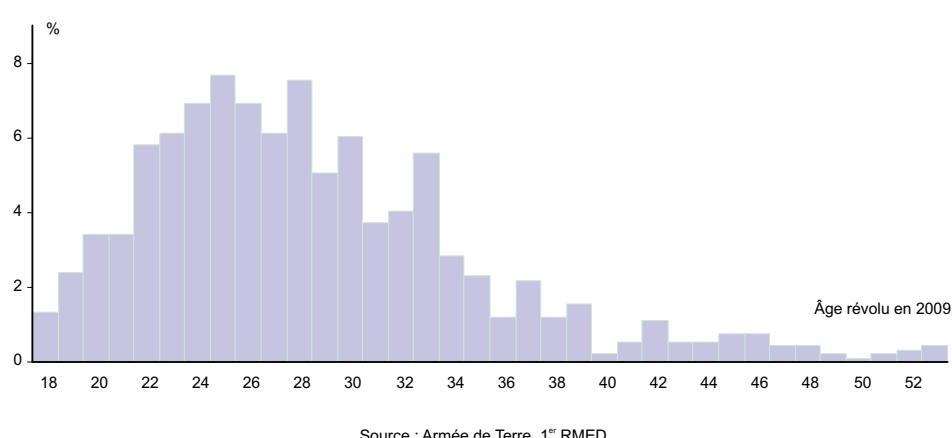
Contrairement à une entreprise, une base militaire interagit peu avec les autres acteurs économiques locaux. Les besoins en matériel et services les plus importants dépendent de marchés centralisés au niveau national par le service du commissariat des armées. De plus, une bonne partie des travaux d'entretien est assurée en interne, par les personnels du 1^{er} RMED. Toutefois, pour assurer le fonctionnement courant, le 1^{er} RMED bénéficie d'un budget de plus d'un million d'euros, dépensé à 98% dans la région. Les fournisseurs mosellans bénéficient de 63% de ce budget. Pourtant, aucune entreprise implantée à Châtel-Saint-Germain n'a de contrat de service ou de fourniture avec le régiment. Ainsi, l'impact (indirect) résultant des dépenses de fonctionnement du 1^{er} RMED sera nul pour la commune. En élargissant la zone, cet impact diminuera négligeable, notamment du fait de la structure des dépenses du régiment. En effet, plus de 80% du

Une domiciliation centrée sur Metz



Des effectifs jeunes

Part dans les effectifs totaux



budget local du 1^{er} RMED sert à régler les factures d'eau et d'énergie. Une fois retirées ces consommations, les sommes dépensées par le 1^{er} RMED ne représentent plus que 170 000 euros environ.

La proximité métropolitaine : facteur d'atténuation

Comme toutes les bases militaires, le 1^{er} Régiment médical apparaît comme une structure fonctionnant en quasi-autonomie. Les effets économiques, résidentiels et scolaires de son transfert seront plus dilués que ceux estimés à Dieuze, pour le départ du 13^{ème} RDP. Car à effectifs et degré d'autarcie comparables, l'impact de la fermeture d'une base est d'autant plus limité que celle-ci est proche d'une grande métropole.

Cette proximité permet d'amortir les impacts économiques, immobiliers et scolaires d'un transfert. Châtel-Saint-Germain est dans ce cas de figure. La commune est située dans la zone d'influence économique et résidentielle de la métropole messine. La dynamique démographique et économique de cette dernière devrait permettre de pallier les effets négatifs associés au départ du plus important employeur de la commune. Ainsi, Châtel-Saint-Germain bénéficiera de la dynamique métropolitaine messine. Par contre, la commune de Dieuze, à l'écart du sillon lorrain, souffre d'un enclavement économique et résidentiel. Après le départ du 13^{ème} RDP, Dieuze ne pourra compter que sur un développement économique endogène, l'attractivité résidentielle pâtissant de son éloignement de l'axe Nancy-Metz.

Un régiment qui recrute et forme localement

Élément souvent négligé, les bases militaires ont pour fonction de recruter et de former des jeunes soldats. Le 1^{er} RMED est composé à plus 80% de militaires sous contrat. Il s'agit d'un personnel jeune, âgé de 28 ans en moyenne. Chaque année, 130 jeunes intègrent le régiment. À dire d'expert,

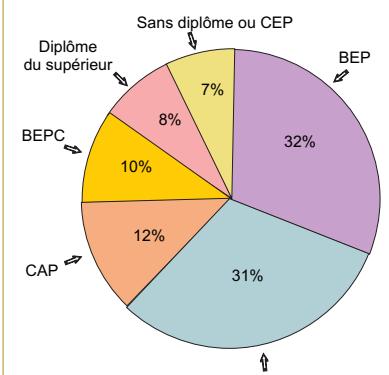
ces jeunes hommes et femmes sont, dans leur grande majorité, originaires de la région, voire des environs de Metz. Après leur période de formation, ils sont appelés à être mis à disposition d'autres unités. Ainsi, outre sa fonction d'unité opérationnelle, le 1^{er} RMED assure la fonction d'école de formation, pratiquant un recrutement de proximité. Son transfert géographique privera la région d'un débouché de formation pour un public jeune, souvent à la recherche d'un premier emploi, et faiblement diplômé.

Des métiers soutiens aux services de santé

Au sein du 1^{er} RMED, plus de la moitié des effectifs est titulaire d'un BEP, d'un BEPC ou d'un CAP et 7% n'ont aucun diplôme. La part des bacheliers est inférieure à 40%. Car, contrairement à ce que son nom indique, le 1^{er} RMED ne forme pas aux professions médicales. Il assure une fonction de soutien aux services de santé. Il met en place des infrastructures médicales, et assure en aval des fonctions d'assistance et de logistique sur les théâtres d'opérations extérieures. Il est donc composé de militaires, qui outre leur mission de soldat, sont formés à des métiers techniques nécessaires aux services de santé et au soutien des forces. Dans une gamme étendue de métiers figurent des électriciens,

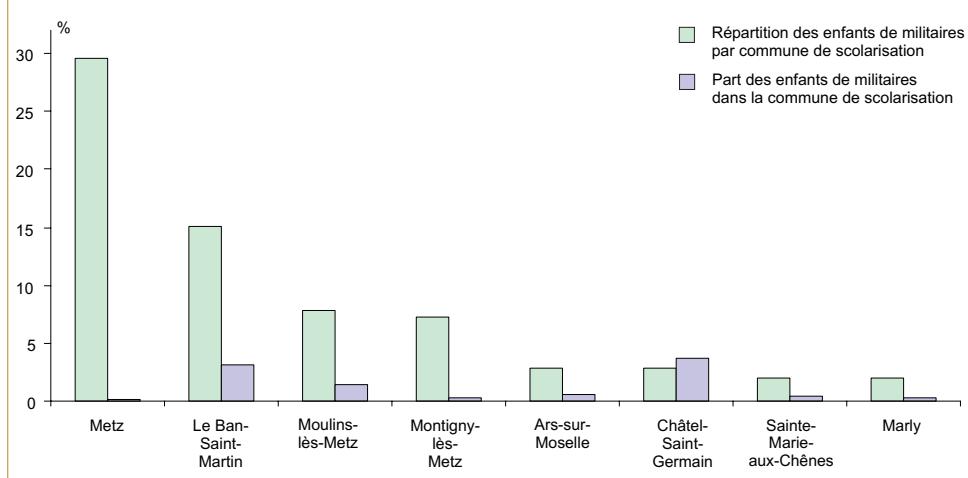
des plombiers, des conducteurs VL, PL, SPL, TC, des logisticiens, des cuisiniers, des secrétaires, des spécialistes des transmissions, des mécaniciens autos. Parmi les qualifications liées au domaine santé, le régiment forme en interne ou en externe des conducteurs ambulanciers, des aides soignants, et assure la formation au secourisme de tout niveau. Cette formation et cette expérience délivrent aux personnels des compétences reconnues tant dans l'armée que dans le civil, en cas de reconversion professionnelle. Cette reconnaissance est confirmée par les chiffres : chaque année, environ 130 militaires quittent le 1^{er} RMED pour commencer une nouvelle carrière dans le civil.

Malgré un régiment technique, peu de formation initiale diplômante



Source : Armée de Terre, 1^{er} RM

1^{er} RMED, impact scolaire faible



On recense 206 enfants de militaires et de civil de la défense du 1^{er} RMED en âge scolaire en 2009.

Source : Armée de Terre, 1^{er} RMED et Académie de Metz

2^{ème} RG : un impact résidentiel concentré sur Metz

Une part importante des dépenses nécessaires au fonctionnement du 2^{ème} RG est centralisée au niveau national ou régional par l'intermédiaire de marchés (économat des armées, UGAP...). Toutefois, pour assurer le fonctionnement courant de la base, le régiment dispose d'un budget annuel d'environ 1,5 million d'euros. Ce budget est dévolu aux besoins quotidiens, comme la consommation d'eau, d'électricité, ou l'entretien des locaux.

En 2008, le 2^{ème} RG a eu recours aux services de plus de 80 entreprises. Moins de la moitié de ces fournisseurs ou prestataires sont implantés en Moselle, 22 sont installés sur la commune de Metz. Parmi les gros postes de dépenses, les consommations d'eau et d'électricité représentent près de 60% des dépenses de proximité du régiment. Pour ces entreprises de réseau, le départ du 2^{ème} RG ne devrait pas avoir de conséquences en termes d'emplois. Le budget restant (40%) est consacré à l'achat de matériel de bureau, ou à l'entretien des infrastructures. L'analyse des comptes du régiment n'a pas permis de détecter des entreprises ayant un chiffre d'affaires significativement dépendant des commandes militaires.

Des effets induits potentiellement significatifs

Les salaires versés par le 2^{ème} RG sont en grande partie injectés dans le circuit économique local via les dépenses de consommation. Ces dernières génèrent des emplois. L'effet induit, non négligeable, représenterait ainsi plus de 350 emplois sur la région, dont une grande majorité à Metz et ses alentours. Outre les dépenses de logement, il convient de prendre en compte les dépenses d'alimentation et de loisir. Tous les emplois

générés induits ne seront pas systématiquement détruits, même si le manque à gagner sera effectif pour certains commerçants et artisans messins. Et ce d'autant que le 2^{ème} RG n'est pas le seul régiment de la zone d'emploi messine concerné par le projet de restructuration. Au total, entre 2010 et 2012, plus de 5 000 militaires pourraient être amenés à quitter la région.

L'évaluation finale de l'impact du départ des régiments messins est rendue difficile par les annonces d'arrivée probable de régiments de remplacement. Ainsi, l'effet dépressif du départ du 2^{ème} RG pourrait être compensé par l'arrivée prochaine du 3^{ème} régiment de hussards, d'effectif comparable. Ces arrivées, si elles sont effectives, soutiendront une économie locale durement touchée par la crise.

Impact foncier très localisé

Parmi tous les régiments mosellans de taille importante concernés par la restructuration, seul le 2^{ème} RG est implanté à Metz intramuros. Cette implantation au sein d'une grande commune atténue les effets économiques et fonciers associés à son départ. Au niveau du foncier, près de 60% des militaires logent à Metz, mais cette concen-

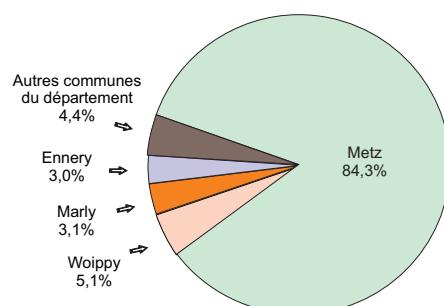
tration est trompeuse : près de 200 militaires, logés sur base, n'occupent pas de logement privatif. Ainsi, avec le départ du 2^{ème} RG, l'offre foncière augmenterait d'environ 300 logements, soit moins de 0,5% du parc de logements messins. Ce surcroît d'offre n'est pas d'ampleur à bouleverser le marché immobilier local.

Impact scolaire limité

La dissolution du 2^{ème} RG ne se réduit pas aux seuls impacts économiques et fonciers. Le départ des militaires et de leurs familles entraînera également une réduction des effectifs scolaires. Toutefois, près de 70% des personnels du 2^{ème} RG, avec un âge moyen d'environ 30 ans, n'ont pas d'enfant. En 2008, moins de 360 enfants étaient concernés. Ces enfants sont principalement scolarisés en maternelle (44%) et en primaire (32%). Les écoles fréquentées se trouvent en général à proximité du lieu de résidence des familles. Ainsi, près de la moitié des enfants du 2^{ème} RG sont scolarisés à Metz.

L'impact scolaire est souvent difficile à évaluer. Globalement, rattachés à la population scolaire messine dans son ensemble, les effectifs concernés sont négligeables. Mais les départs pourraient cependant déséquilibrer les effec-

Dépenses du 2^{ème} RG en Moselle concentrées à Metz



Source : Armée de Terre, 2^{ème} RG

tifs d'un établissement scolaire donné, dans un contexte de diminution tendancielle du nombre d'élèves.

Des techniciens majoritairement sous contrat

La structure du 2^{ème} RG, comme celle de la majorité des régiments de l'Armée de Terre, est une structure hiérarchique pyramidale. Le régiment est composé à 65% d'hommes du rang (EVAT), à 26% de sous-officiers, à 6% d'officiers. Les 3% restants sont des civils. Tous les hommes du rang sont sous contrat. La contractualisation, pour une durée de trois à vingt-cinq ans selon la spécialité, est un moyen pour l'armée d'assurer un renouvellement permanent de ses effectifs, et ce d'autant que l'âge est un critère important dans l'aptitude au combat. Même parmi les sous-officiers, près de la moitié sont sous contrat. Seul le corps des officiers, assurant des fonctions d'encadrement, est très majoritairement composé de militaires de carrière. L'âge moyen augmente avec le grade. Ainsi, l'âge moyen des hommes du rang est de 27 ans, contre 37 pour les officiers. Les civils de la défense, n'occupant pas de fonctions opérationnelles, sont sensiblement plus âgés (49 ans en moyenne).

La principale mission du 2^{ème} RG est de préparer les infrastructures et d'assurer la production et la distribution d'électricité et d'eau potable pour aider au déploiement des unités projetées. De ce point de vue, les compétences professionnelles nécessaires sont très similaires à celles utilisées dans le civil, dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Le 2^{ème} RG forme entre autres des électriciens, des conducteurs de travaux, des mécaniciens et des techniciens du traitement de l'eau.

Des départs conditionnés par les situations individuelles

Le fort taux de contractualisation, associé à des compétences redéployables, pourrait influer sur la

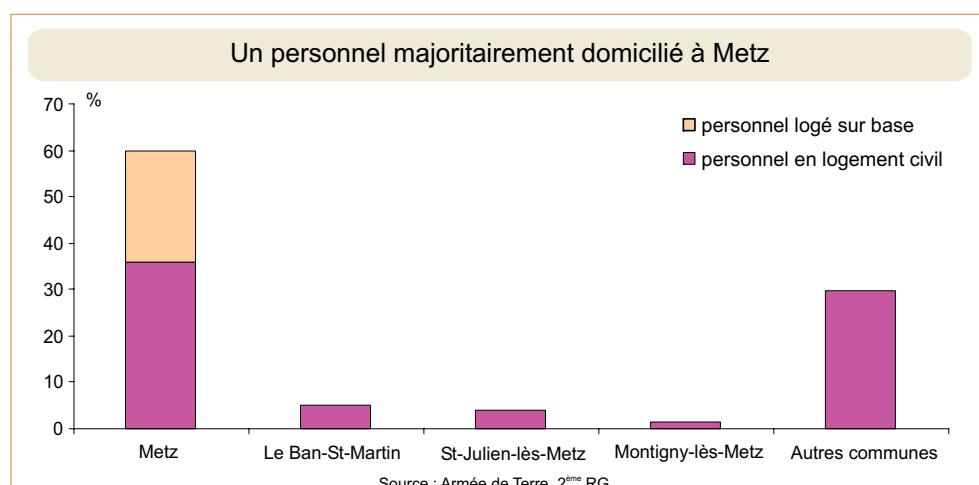
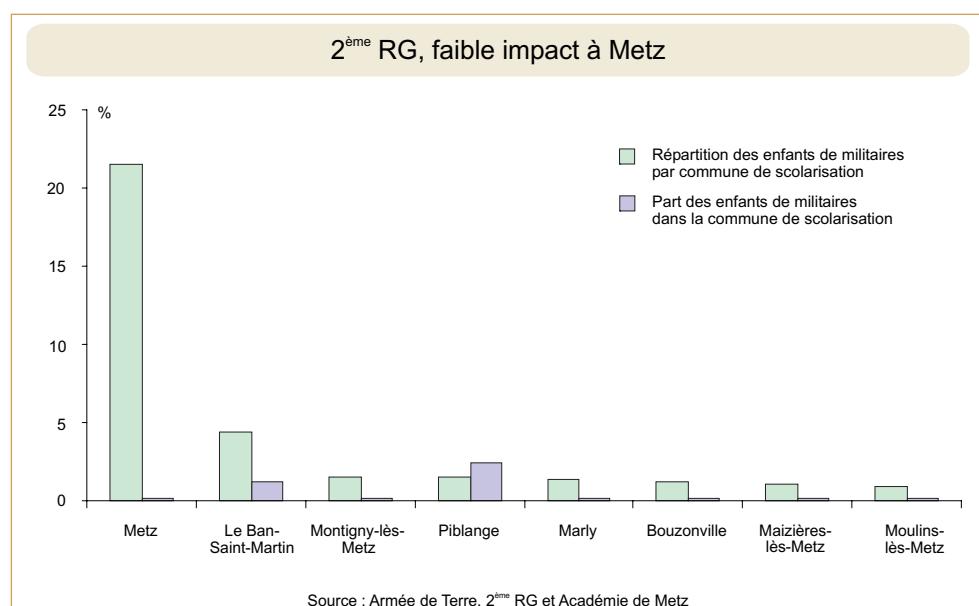
probabilité de départ d'une partie non négligeable des personnels du 2^{ème} RG.

Habitués à des mobilités fréquentes, les personnels du régiment devraient en majorité accepter leur nouvelle affectation. Toutefois, la propension individuelle à la mobilité dépendra également des perspectives ultérieures de carrière. Les militaires sous contrat hésiteront peut-être davantage à suivre le régiment que les militaires de carrière. Pour répondre à ces situations, les autorités militaires ont mis en place des dispositifs de retour à la vie civile, avec des incitations financières et des aides à la reconversion. La situation familiale des personnels influencera probablement aussi la décision de mobilité. Ainsi, l'activité professionnelle

d'un conjoint non militaire peut être un frein à la mobilité, ce conjoint n'étant pas assuré de retrouver un emploi équivalent au nouveau lieu d'affectation. Enfin, les spécialités professionnelles permettent à certains de trouver un emploi dans la région, dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Tous ces éléments interviendront in fine dans les décisions individuelles. À dire d'expert, près du tiers des personnels du 2^{ème} RG seraient prêts à quitter l'armée pour rester dans la région.

■ **Yann KUBIAK**

■ **Olivier SERRE**



Savoir plus :

Sites internet :

La réforme de la Défense
<http://www.defense.gouv.fr/modernisation/>

Site de la défense sur les restructurations :
www.restructurations.defense.gouv.fr/

Site de la délégation interministérielle à l'aménagement et à l'attractivité régionale :
<http://www.datar.gouv.fr/>

- Économat des Armées
<http://www.achats.defense.gouv.fr>

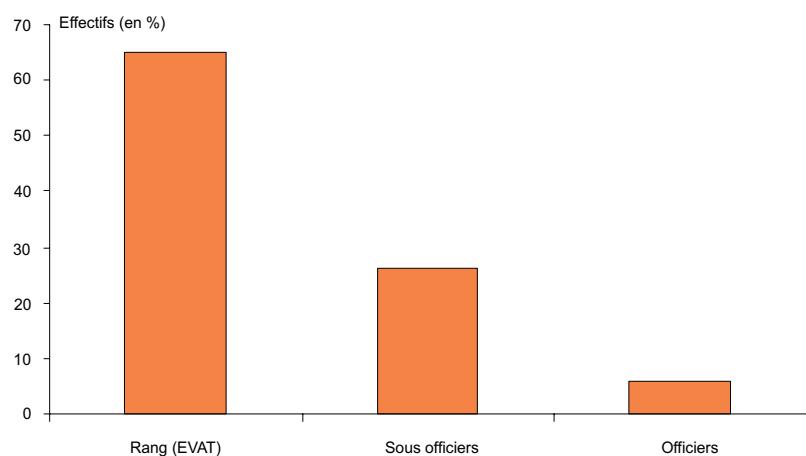
www.insee.fr

Impact en termes d'emplois sur l'agglomération messine : les restructurations militaires pourraient concerter près de 6 200 emplois

Régiments	Effets			
	directs	indirects	induits	total
BA 128	2 502	100	1 000	3 602
1 ^{er} RMED	930	10	410	1 350
2 ^{ème} RG	875	10	360	1 245

Source : Armée de Terre, BA 128, 1^{er} RMED, 2^{ème} RG

Une structure hiérarchique pyramidale



Source : Armée de Terre, 2^{ème} RG

Le 2^{ème} Régiment du Génie (2^{ème} RG)

Il est créé le 12 mai 1814 par ordonnance royale à partir des bataillons de sapeurs et de mineurs qui ont participé aux campagnes de la Révolution et de l'Empire. Devenu en 1998 le régiment d'aide au déploiement de la brigade du génie, le 2^{ème} RG participe depuis de nombreuses années aux opérations extérieures (Afrique, Irak, Cambodge, Bosnie...). Sa devise: "Lorraine me garde" marque l'attachement du 2^{ème} RG à sa région et son histoire. Le 2^{ème} RG est le régiment de tradition de la ville de Metz.

La mission majeure du 2^{ème} RG est l'aide au déploiement. Il prépare les infrastructures (pistes, parking, hébergement, sanitaires...) pour les unités projetées et s'assure de la production d'énergie électrique et d'eau potable. Pour cela, il met en œuvre des matériels aussi variés que des groupes électrogènes, des appareils de traitement des eaux ou des tracto-chARGEURS.

Le 2^{ème} RG se compose de 7 compagnies dont une unité de réserve :

- * 1 compagnie de commandement et de logistique ;
- * 4 compagnies d'aide au déploiement ;
- * 1 compagnie de base et d'instruction ;
- * 1 unité de réserve de régiment professionnalisé (URRP).

Le 2^{ème} RG, vieux de près de 200 ans, sera dissous fin juin 2010. Les deux compagnies de production d'eau ont été réparties dans les autres régiments du génie à l'été 2009. La compagnie de production d'énergie et la compagnie d'infrastructure opérationnelle déménageront au 6^{ème} Régiment du Génie à Angers fin juin 2010.